Textes spirituels d'Ibn Taymiyya. Nouvelle série

III. Le jour de 'Āshūrā'

Le dixième jour du premier mois de l'année hégirienne – le 10 Muḥarram, aussi appelé « 'Āshūrā'[1] » – tient une place particulière dans le calendrier musulman. Selon les communautés, il est cependant marqué de manières totalement différentes. Pour beaucoup de Sunnites, c'est un jour traditionnellement jeûné, une sorte de mini-Ramaḍān facultatif célébré familialement, dans la joie[2]. Dans le Shī'isme, c'est en revanche un jour de deuil collectif clôturant les dix jours de commémoration annuelle de la passion d'al-Ḥusayn, le petit-fils du Prophète massacré le 10 Muḥarram 61/10 octobre 680 avec plusieurs des siens à Karbalā'. Il suffit de rechercher des images en googuelant « Ashoura » pour constater à quels sanglants excès certains zélotes se livrent alors en souvenir du « Seigneur des martyrs ». La même recherche fournit par ailleurs des photos et recettes de plats et desserts spécialement préparés pour l'occasion dans les communautés sunnites. Il y a sept siècles, les manifestations d'émotions contraires – joie ou douleur – accompagnant le jour de 'Āshūrā' suscitaient déjà l'incompréhension de certains. En témoigne notamment une demande d'éclaircissements adressée à Ibn Taymiyya et qui lui fournit l'occasion du fetwa dont on trouvera ici la première traduction intégrale en une langue européenne.

Dans son *Minhāj al-Sunnat al-Nabawiyya – La voie de la tradition prophétique*, le Shaykh de l'Islam développe une réfutation magistrale du théologien shī'ite al-Muṭahhar al-Ḥillī (m. 726/1325). Maints sont par ailleurs les textes dans lesquels il attaque l'imāmologie et d'autres doctrines fondamentales des Shī'ites, leur historiographie mythologisante, certaines de leurs pratiques, leurs sectes – Ismā'īliens, Qarmaṭes *et alii* –, leur collaboration avec divers envahisseurs du monde musulman, anciennement et à son époque…[3] Pour radicales que ces critiques soient parfois, elles ne diminuent en rien la vénération que lui-même, en tant que sunnite, a pour la Maison du Prophète. Dans le présent fetwa, il n'a par exemple aucune difficulté à juger que, lorsqu'il accéda au califat, 'Alī était « le plus éminent » des survivants de la génération du Prophète ou que, dans sa lutte contre les Khārijites, il fut plus près « de la Vérité » que l'umayyade Mu'āwiya. Ibn Taymiyya n'est par ailleurs nullement indifférent à la fin atroce d'al-Ḥusayn : il en fait une tragédie *(muṣība)* et déclare le petit-fils du Messager « victime d'injustice et martyr ». Resituant l'événement dans le contexte historique de la succession du Prophète et l'envisageant par ailleurs dans une perspective théologique, il en propose cependant une lecture moins émotionnelle que raisonnée et empreinte de modération, loin de toute prise de position excessive pour ou contre 'Alī et sa famille.

Al-Ḥusayn à Karbalā', peu avant son martyre[4]

Se réjouir comme se lamenter du drame de Karbalā' sont des déviances dont l'origine se rattache selon Ibn Taymiyya aux extrémismes ayant déchiré les croyants de Kūfa sous le califat de 'Alī et les premiers Umayyades. Dans un cas comme dans l'autre, les intentions premières furent mauvaises et les manifestations d'allégresse ou de deuil qui en forment le prolongement sont des innovations condamnées par la religion. Comme il en a l'habitude[5], c'est en commençant par opposer deux extrêmes que le shaykh damascain balise la *via media* de l'Islam.

Multiples sont les autres enseignements du présent fetwa. Ils concernent notamment l'histoire des califes bien-guidés, la spiritualité de la douleur, l'origine préislamique et la nature obligatoire ou non du jeûne de 'Āshūrā', le monopole divin sur la religion, l'imposteur de la fin des temps et les fondements de l'Islam.

---

1. Voir A. J. WENSINCK & Ph. MARÇAIS, *EI2*, art. *'Āshūrā'*.

2. Les traditions de 'Āshūrā' sont évoquées comme suit sur le blog tunisien *Oasis* : « Chez nous, à Gabès, la veille de l'Achoura, les enfants préparent des tas de bois qu'ils allument, puis commencent à sauter sur le feu tout en criant et chantant. Les femmes mouillent des fèves puis les préparent en les faisant bouillir dans de l'eau. Elles font aussi bouillir des œufs dans de l'eau colorée (rouge, bleue, verte…). Les filles et les femmes mettent du khôl aux yeux, visitent les cimetières. On prend les fèves avec du cumin et du sel ! Le jour de l'Achoura, les petits enfants, à la main un petit couffin acheté spécialement pour l'événement et chantant « Achoura ! Achoura ! », vont d'une maison à l'autre pour demander leur « Achoura », qui consiste en une poignée de fèves pour chacun d'eux » (19 janvier 2008, *http://mon-paradis-oasis.blogspot.com/2008/01/la-fte-de-lachoura.html*).

Pour un tableau détaillé des célébrations de 'Āshūrā' au Caire au début du XIXe siècle, voir E. W. LANE, *An Account of the Manners and Customs of the Modern Egyptians, Written in Egypt During the Years 1833-1835*, La Haye - Londres, East-West Publications - Le Caire, Livres de France, 1978, p. 422-428.

3. On peut lire plusieurs de ces textes dans mes diverses traductions d'écrits du Shaykh damascain. Certaines œuvres d'Ibn Taymiyya sont aujourd'hui utilisées par des militants et des groupements extrémistes pour attaquer physiquement, tuer et massacrer des Musulmans shī'ites. Personnellement, je ne puis concevoir que les textes superbes dans lesquels le Shaykh de l'Islam condamne les divisions sectaires, relativise les appartenances et appelle au respect de la diversité au sein de la communauté *(umma)*, n'incluent pas nos frères et sœurs shī'ites, quels que soient les désaccords, doctrinaux et autres, que nous puissions avoir avec eux. Relisons par exemple cette page : « De Mu'āwiya, fils d'Abū Sufyān, il nous a été rapporté qu'il interrogea ainsi 'Abd Allāh b. 'Abbās – Dieu soit satisfait d'eux deux ! : « Es-tu de la confession (*milla*) de 'Alī ou de la confession de 'Uthmān ? » – « Je ne suis, dit-il, ni de la confession de 'Alī, ni de la confession de 'Uthmān. Je suis de la confession de l'Envoyé de Dieu – que Dieu le bénisse et lui donne la paix ! » Ainsi tous les Anciens disaient-ils aussi : « Toutes ces passions [se retrouveront] dans le Feu ! » – « Je ne me soucie pas de [savoir] », disait l'un d'entre eux, « laquelle de ces deux grâces est plus grande : que Dieu m'ait guidé vers l'Islam, ou qu'Il m'ait évité ces passions. » Et le Dieu Très-Haut, dans le Coran, nous a nommés « les Musulmans », « les croyants », les « serviteurs de Dieu ». Ne nous détournons donc pas des noms dont Dieu nous a nommés pour des noms que des gens ont inventés, qu'ils ont donnés, eux et leurs pères, et de par lesquels Dieu n'a point fait descendre de pouvoir » (IBN TAYMIYYA, *MF*, trad. MICHOT, *Textes spirituels VIII*, p. 10) ; voir aussi les *Pages spirituelles I: L'unité et le respect de la diversité au sein de la communauté*. Dans la division de notre communauté en Sunnites et Shī'ites il y a un mystère divin que nous sommes incapables de pénétrer. Ce qui par contre est clair, c'est que « quiconque tue un croyant délibérément, sa rétribution sera la Géhenne, où il sera éternel » (Coran, *al-Nisā'* - IV, 93).

4. Détail d'un chromo iranien (Téhéran, fin du XXe s. Coll. part.).

5. Voir IBN TAYMIYYA, *MF*, trad. MICHOT, *Pages spirituelles II: La religion du milieu*.

TRADUCTION[1]

Le Shaykh de l'Islam fut interrogé à propos de ce que les gens font le jour de 'Āshūrā': se mettre du kohol [sur les paupières], se baigner, se mettre du henné, serrer la main [des gens], cuisiner des céréales *(ḥabb)*, manifester de l'allégresse, etc., [en l'attribuant] au Législateur *(shāri')*. Un *ḥadīth* authentique est-il ou non rapporté du Prophète – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! – à ce sujet ? S'il n'est rapporté de *ḥadīth* authentique à propos de rien de cela, faire de telles choses est-il ou non une innovation *(bid'a)* ? Quant à ce que l'autre faction[2] fait – s'endeuiller et s'attrister, se laisser avoir soif, etc., déplorer le mort et se lamenter, réciter des histoires du massacre d'[al-Ḥusayn][3], déchirer l'encolure de son vêtement… –, cela a-t-il ou non un fondement ?

À Dieu la louange, le Seigneur des mondes ! répondit-il. À propos de rien de cela il n'est rapporté de *ḥadīth* authentique du Prophète – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! –, non plus que de ses Compagnons. Aucun des imāms des Musulmans ne trouva préférable d'[agir] ainsi – ni les quatre imāms[4], ni d'autres qu'eux. Les auteurs des livres de référence ne relatent rien à ce propos, ni du Prophète – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! –, ni des Compagnons, ni des suivants, rien d'authentique et rien de faible, ni dans les livres [intitulés] *al-Ṣaḥīḥ*, **[300]** ni dans les *Sunan*, ni dans les *Musnad*s[5].

« Abraham fut sauvé du feu…[6] *»*

Rien n'était connu de tels *ḥadīth*s à l'époque des [trois] générations éminentes. Certains auteurs tardifs relatent néanmoins à ce propos de [tels] *ḥadīth*s. Ils relatent par exemple que quelqu'un qui se met du kohol le jour de 'Āshūrā' n'aura pas d'ophtalmie durant cette année, que quelqu'un qui se baigne le jour de 'Āshūrā' ne tombera pas malade durant cette année, et choses pareilles… Ils parlent des [diverses] vertus attachées à la prière le jour de 'Āshūrā'. Ils relatent aussi que ce fut le jour de 'Āshūrā' qu'Adam se repentit, que l'arche s'installa sur le [mont] al-Jūdī[7], que [la chemise de] Joseph fut rendue à Jacob, qu'Abraham fut sauvé du feu, qu'un bouc fut substitué à [l'enfant] destiné à être immolé, etc. Dans un *ḥadīth* inventé, mensonger, concernant le Prophète – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! –, ils rapportent que quelqu'un qui donne largement à sa famille le jour de 'Āshūrā', Dieu lui donne largement le reste de l'année[8]. Rapporter tout cela à propos du Prophète – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! –, c'est du mensonge. Il est cependant bien connu que c'est rapporté par Sufyān b. 'Uyayna[9], d'après Ibrāhīm b. Muḥammad b. al-Muntashir, d'après son père. « Il nous est parvenu, dit-il, que quelqu'un qui donne largement à sa famille le jour de 'Āshūrā', Dieu lui donne largement le reste de son année. »

Les extrémistes de Kūfa

Ibrāhīm b. Muḥammad b. al-Muntashir était d'entre les gens de Kūfa ; or, dans les gens de Kūfa, il y avait deux factions **[301]** :

- une faction réfractaire *(rāfiḍ)*[10] faisant mine d'avoir de l'amitié pour les Gens de la Maison [du Prophète] mais qui,

1. IBN TAYMIYYA, *MF*, éd. IBN QĀSIM, t. XXV, p. 299-317. Les titres et les sous-titres sont des ajouts du traducteur.

2. C'est-à-dire les Shī'ites.

3. qirā'at akhbār maṣra'i-hi : qirā'at al-maṣrū' **F** *[des choses comme à] un épileptique*. Le texte semble ici corrompu et la correction proposée s'inspire du passage suivant d'IBN TAYMIYYA, *Minhāj al-sunna*, éd. M. R. SĀLIM, t. IV, p. 554 : « Du fait du meurtre d'al-Ḥusayn – Dieu soit satisfait de lui ! –, Satan en vint à produire deux innovations pour les gens. [L'une consiste à se réjouir de ce meurtre ; l'autre à] s'attrister et à se lamenter, le jour de 'Āshūrā', en se giflant, criant, pleurant, se laissant avoir soif et déclamant des thrènes. Cela mène à faire des choses comme insulter les anciens *(salaf)*, les maudire, et inclure des gens n'ayant point de péché parmi ceux qui en ont. Les Précesseurs, les premiers [croyants] en arrivent alors à être insultés et on récite des histoires du massacre d'[al-Ḥusayn] *(wa-tuqra'u akhbār maṣra'i-hi)* dont beaucoup sont du mensonge. L'objectif de ceux qui ont introduit de tels usages était d'ouvrir la porte de la dissension et de la division au sein de la communauté. » Voir aussi *infra*, p. 309 du texte arabe.

Sur la *qirā'at al-maṣrū'*, voir IBN QAYYIM AL-JAWZIYYA, *Zād al-ma'ād* (éd. Ḥ M. AL-MAS'ŪDĪ, Le Caire, al-Bābī l-Ḥalabī, 1347/1928), t. III, p. 85, 84 : « Le shaykh [Ibn Taymiyya] soignait au moyen du verset du Trône et ordonnait de beaucoup le réciter *(qirā'a)* à l'épileptique *(maṣrū')* de même qu'à d'autres qu'il soignait ainsi et en récitant les deux dernières sourates du Coran *(al-ma'ūdhatān)* » – « Nous avons vu notre shaykh envoyer quelqu'un s'adresser à l'esprit se trouvant dans un épileptique et lui dire : « Le shaykh te dit de sortir, car ceci n'est pas ta place ! » Et l'épileptique de revenir à lui-même. Parfois, il s'adressait lui-même à [l'esprit]. Parfois aussi, l'esprit était rebelle et il le faisait sortir en donnant des coups à l'épileptique. Celui-ci revenait alors à lui-même et ne ressentait aucune douleur. Nous l'avons vu, nous et d'autres, agir ainsi plusieurs fois. Combien de fois il récita dans l'oreille d'un épileptique « Pensez-vous que Nous vous avons créés futilement, et que vers Nous vous ne serez pas ramenés ? » (Coran, *al-Mu'minūn* - XXIII, 115) ! Une fois, il récita ce verset dans l'oreille d'un épileptique et l'esprit dit : « Oui ! »

4. Les éponymes des quatre principales écoles de jurisprudence sunnite : Mālik, Abū Ḥanīfa, al-Shāfi'ī, Ibn Ḥanbal.

5. Titres des divers recueils canoniques de *ḥadīth*s.

6. Miniature de S. L. ASHŪRĪ, *Zubdat al-tawārīkh*, Turquie, 993/1583 (Istanbul, Musée des Arts Islamiques Turcs, MS. 1973) ; voir M. AND, *Mitologyası*, p. 141.

7. Voir Coran, *Hūd* - XI, 44.

8. Sur les pseudo-*ḥadīth*s concernant 'Āshūrā', voir IBN AL-JAWZĪ (m. 654/1256), *al-Mawḍū'āt* (Médine, al-Maktabat al-Salafiyya, 3 t., 1386/1966-1387/1968), t. II, p. 199-204.

9. Sufyān b. 'Uyayna b. Maymūn al-Hilālī (m. 196/811), traditionniste ; voir S. A. SPECTORSKY, *EI2*, art. *Sufyān b. 'Uyayna*.

10. Désignation péjorative des Shī'ites qui « refusent » (*rafaḍa*) les trois premiers califes.

intérieurement, étaient soit des hérétiques *(mulḥid)* libre-penseurs *(zindīq)*, soit des ignorants et des gens de caprice *(hawā)*.

- une faction ouvertement hostile *(nāṣib)* haïssant ‘Alī et ses compagnons quand, durant la guerre civile *(fitna)*, se produisirent les combats qui se produisirent.

Dans le *Ṣaḥīḥ* de Muslim, il est établi à propos du Prophète – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! – qu’il a dit : «Il y aura dans [la tribu de] Thaqīf un archimenteur et un massacreur *(mubīr)*[1].»

Al-Mukhtār se vengeant des meurtriers d’al-Ḥusayn[2]

L’archimenteur, ce fut al-Mukhtār b. Abī ‘Ubayd al-Thaqafī[3]. Il fit mine d’avoir de l’amitié pour les Gens de la Maison et de les aider à vaincre et tua ‘Ubayd Allāh b. Ziyād[4], l’émir de l’Irak qui avait organisé l’escadron qui tua al-Ḥusayn b. ‘Alī – Dieu soit satisfait d’eux deux ! Ensuite, il proféra publiquement des mensonges et prétendit être un prophète, [affirmant] que Gabriel faisait descendre sur lui [la révélation]. Ainsi en parla-t-on à Ibn ‘Umar[5] et à Ibn ‘Abbâs[6]. «Al-Mukhtār b. Abī ‘Ubayd,» dit-on à l’un d’eux deux, «soutient que [des choses] descendent sur lui.» – «Il dit vrai,» dit-il, «le Dieu Très-Haut a en effet dit : «Vous informerai-je sur qui les diables descendent ? Ils descendent sur tout imposteur, pécheur[7].» – «Al-Mukhtār,» dit-on à l’autre, «soutient qu’il lui est révélé [des choses] .» – «Il dit vrai,» dit-il, [car Dieu a dit] : «Les diables révèlent assurément [des choses] à leurs amis, afin qu’ils disputent avec vous[8].»

Le massacreur, ce fut al-Ḥajjāj b. Yūsuf al-Thaqafī[9], qui s’était détourné de ‘Alī et de ses compagnons.

Cet [al-Ḥajjāj] fut d’entre les [gens] ouvertement hostiles *(nāṣib)* tandis que le premier, [al-Mukhtār], fut d’entre les réfractaires *(rāfiḍ)*. Ce **[302]** Rāfiḍite mentit, inventa et, en matière de religion, hérétisa le plus gravement. Il prétendit en effet être un prophète. Quant à cet [al-Ḥajjāj], il punit le plus gravement quiconque s’opposa à son pouvoir et se vengea le plus gravement de ceux qu’il accusa de désobéir à son émir, ‘Abd al-Malik b. Marwān[10].

Les gens les plus éprouvés

Il y eut à Kūfa, entre ceux-ci et ceux-là, des dissensions *(fitna)* et des combats. Quand al-Ḥusayn b. ‘Alī – Dieu soit satisfait d’eux deux ! – fut tué, le jour de ‘Āshūrā’, il fut tué par la faction injuste *(ẓālim)*, excessive *(bāghin)*, et Dieu lui accorda l’honneur de mourir martyr, tout comme Il avait accordé cet honneur à ceux des gens de sa Maison à qui Il l’avait accordé. Il avait accordé cet honneur à Ḥamza[11], à Ja‘far[12], à son père – ‘Alī[13] – et à d’autres. Le martyre d’al-Ḥusayn fut d’entre les choses par lesquelles Dieu éleva sa position et haussa son degré : lui et son frère al-Ḥasan sont les deux seigneurs de la jeunesse des gens du Jardin. Les hautes positions ne s’obtiennent en effet que par l’épreuve *(balā’)*, ainsi que le Prophète – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! – l’a dit quand il lui fut demandé : «Quels gens sont les plus éprouvés ?» – «Les Prophètes,» dit-il, «ensuite les vertueux, ensuite ceux qui leur sont les plus semblables. Un homme est mis à l’épreuve en fonction de sa religion. S’il y a de la rudesse dans sa religion, son épreuve s’accroît ; tandis que s’il y a de la délicatesse dans sa religion, elle s’allège. L’épreuve ne cesse de [frapper] le croyant jusqu’à ce qu’il marche sur la terre sans avoir de faute[14].» Cette [tradition] est rapportée par al-Tirmidhī et d’autres.

À al-Ḥasan et al-Ḥusayn avait auparavant été donné par le Dieu Très-Haut, comme haute position, ce qui leur avait alors été donné. Il ne leur était par ailleurs point arrivé comme épreuve ce qui était arrivé à leurs prédécesseurs. Tous deux

1. Voir MUSLIM, *Ṣaḥīḥ*, *Faḍā’il al-Ṣaḥāba* (Constantinople, t. VII, p. 190-191 ; trad. SIDDIQI, *Ṣaḥīḥ*, t. IV, p. 1351-1352, n° 6176) ; IBN ḤANBAL, *Musnad* (Boulaq, t. II, p. 26).

2. Détail d’un chromo iranien (Téhéran, fin du XXe s. Coll. part.).

3. Leader proto-shī‘ite aux idées suspectes qui se révolta contre le pouvoir umayyade et se rendit maître de Kūfa de 66/685 à sa mort en 67/687 ; voir G. R. HAWTING, *EI2*, art. *al-Mukhtār b. Abī ‘Ubayd*.

4. Nommé gouverneur de Baṣra, de Kūfa et de l’Iran par le premier calife umayyade, Mu‘āwiya, ‘Ubayd Allāh, fils de Ziyād b. Abīhi, est célèbre pour avoir massacré des milliers de Khārijites et maté la rébellion d’al-Ḥusayn en 61/680. Il fut vaincu et tué par l’armée d’al-Mukhtār lors de la bataille de Khāzir en 67/686 ; voir C. F. ROBINSON, *EI2*, art. *‘Ubayd Allāh b. Ziyād*.

5. Fils du second calife (m. 73/693) ; voir L. VECCIA VAGLIERI, *EI2*, art. *‘Abd Allāh b. ‘Umar b. al-Khaṭṭāb*.

6. Grand savant de la première génération (m. 68/686-8) ; voir L. VECCIA VAGLIERI, *EI2*, art. *‘Abd Allāh b. al-‘Abbās*.

7. Coran, *al-Shu‘arā’* - XXVI, 221-222.

8. Coran, *al-An‘ām* - VI, 121.

9. Le plus célèbre des gouverneurs umayyades, aussi efficace que loyal (al-Ṭā’if, *c.* 41/661 - Wāsiṭ, 95/714). Après avoir vaincu l’anti-calife du Hedjaz, Ibn al-Zubayr, en bombardant la Ka‘ba en 73/692, il fut muté en Irak où il imposa un ordre très strict ; voir A. DIETRICH, *EI2*, art. *al-Ḥadjdjādj b. Yūsuf*.

10. Cinquième calife umayyade (r. 65/685-86/705) ; voir H. A. R. GIBB, *EI2*, art. *‘Abd al-Malik b. Marwān*.

11. Ḥamza b. ‘Abd al-Muṭṭalib, oncle paternel du Prophète et un des champions de l’Islam après sa conversion, tombé au combat à Uḥud (3/625) ; voir G. M. MEREDITH-OWENS, *EI2*, art. *Ḥamza b. ‘Abd al-Muṭṭalib*.

12. Ja‘far b. Abī Ṭālib, cousin du Prophète et frère aîné de ‘Alī, tôt converti à l’Islam et tombé au combat lors de l’expédition de Mu’ta (8/629) ; voir L. VECCIA VAGLIERI, *EI2*, art. *Dja‘far b. Abī Ṭālib*.

13. ‘Alī fut assassiné à Kūfa en 40/661, par le Khārijite ‘Abd al-Raḥmān b. Muljam al-Murādī.

14. Voir notamment AL-TIRMIDHĪ, *Sunan*, *Zuhd* (éd. ‘A. R. M. ‘UTHMĀN, t. IV, p. 28, n° 2509) ; IBN MĀJA, *Sunan*, *Fitan* (éd. M. F. ‘ABD AL-BĀQĪ, t. II, p. 1334-1335, n° 4023-4024) ; IBN ḤANBAL, *Musnad* (Boulaq, t. I, p. 172).

étaient nés alors que l'Islam était puissant et avaient été élevés dans la puissance et les honneurs, les Musulmans les révérant et les honorant tous deux. Le Prophète – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! – mourut alors qu'ils n'avaient pas encore complètement atteint l'âge de la puberté. **[303]** La grâce que Dieu leur accorda à tous deux fut de les éprouver d'une manière qui leur fit rejoindre les gens de leur Maison. Ainsi aussi avait-Il éprouvé des [personnes] plus éminentes qu'eux deux. 'Alī b. Abī Ṭālib était en effet plus éminent qu'eux deux ; or il avait été tué en martyr.

Le meurtre d'al-Ḥusayn fut d'entre les choses du fait desquelles les dissensions se déchaînèrent entre les gens, tout comme le meurtre de 'Uthmān –Dieu soit satisfait de lui ! – avait été d'entre les plus importantes des causes ayant nécessairement provoqué des dissensions entre les gens. C'est en effet à cause de ce [meurtre] que la communauté s'est divisée jusqu'à ce jour. Voilà pourquoi il est dit dans un *ḥadīth* : « Il y aura trois [conjonctures telles que] celui qui s'en tirera sauf se sera [effectivement] sauvé : ma mort, le meurtre d'un calife brutalisé, [l'apparition de] l'imposteur *(al-dajjāl)*[1]. »

Les califes bien-guidés

Abū Bakr. — La mort du Prophète – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! – fut d'entre les plus importantes des causes du fait desquelles beaucoup de gens furent éprouvés et apostasièrent l'Islam. Le Dieu Très-Haut fit se dresser [Abū Bakr] le véridique – Dieu soit satisfait de lui ! –, de par qui Il rétablit alors la foi et ramena l'affaire à ce qu'elle avait été[2]. Il fit réentrer les apostats par la porte par laquelle ils étaient sortis et confirma les croyants dans la religion en laquelle ils s'étaient engagés. Dieu avait mis en lui force, *jihād* et rigueur vis-à-vis de Ses ennemis, ainsi que de la douceur à l'égard de Ses amis. Grâce à cela et à d'autres choses, il avait donc mérité d'être le calife du Messager de Dieu – Dieu prie sur lui et lui donne la paix !

'Umar. — Ensuite, [Abū Bakr] désigna 'Umar pour lui succéder *(istakhlafa)*. Celui-ci vaincut les mécréants – les Mages et les gens du Livre[3] –, rendit l'Islam puissant, fonda des cités, définit la solde [des soldats], mit en place l'administration *(dīwān)*, répandit la justice et fit régner la *Sunna*. L'Islam connut à son époque un triomphe grâce auquel se confirma de manière manifeste la véridicité de ces dires du Très-Haut : « C'est Lui Qui a envoyé Son Messager avec la guidance et la religion du Réel pour la faire triompher sur **[304]** toute la religion, et Dieu suffit comme témoin[4]. » Le Très-Haut de dire aussi : « Dieu a promis à ceux d'entre vous qui croient et accomplissent les actions vertueuses qu'Il ferait d'eux Ses lieutenants *(istakhlafa)* sur la terre comme Il l'a fait

Chosroès II (r. 590-628)

Heraclius (r. 610-641)

de ceux qui vinrent avant eux, qu'Il consolidera pour eux leur religion, qu'Il a agréée pour eux, et qu'à leur peur Il substituera la sécurité – pourvu qu'ils M'adorent et ne M'associent rien[5]. » Et le Prophète – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! – de dire : « Quand Chosroès périra, il n'y aura plus de Chosroès après lui. Quand César périra, il n'y aura plus de César après lui. Par celui en la main de Qui mon âme se trouve, leurs trésors à tous deux seront dépensés sur le chemin de Dieu[6] ! » 'Umar – Dieu soit satisfait de lui ! – fut celui qui dépensa leurs trésors à tous deux. On le sait, il les dépensa sur le chemin de Dieu et il fut un calife bien dirigé et guidé.

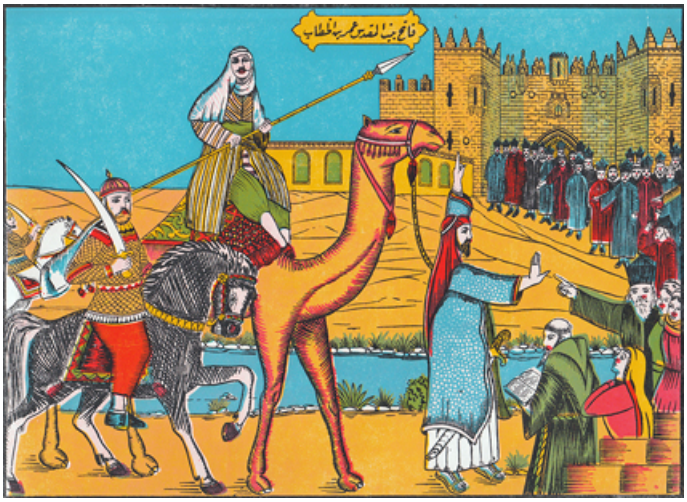

La prise de Jérusalem par 'Umar[7]

'Uthmān. — ['Umar] fit ensuite, de sa succession, une affaire de consultation entre six [personnes]. Les Émigrés et les Auxiliaires s'accordèrent pour mettre en avant 'Uthmān b. 'Affān, sans qu'il leur ait rien offert qu'ils désiraient et sans qu'il les ait en rien effrayés. Ils lui prêtèrent allégeance en leur

1. Voir IBN ḤANBAL, *Musnad* (Boulaq, t. IV, p. 105-106).

2. Allusion aux guerres de *ridda* ayant suivi la mort du Prophète ; voir mes *Textes spirituels XIII*, p. 29.

3. L'empire sassanide d'Iran, annihilé lors de la bataille d'al-Qādisiyya en 16/637 ; l'empire byzantin, vaincu lors de la bataille du Yarmūk en 15/636 mais qui survivra jusqu'à la prise de Constantinople par les Ottomans en 857/1453.

4. Coran, *al-Fatḥ* - XLVIII, 28.

5. Coran, *al-Nūr* - XXIV, 55.

6. Voir notamment AL-BUKHĀRĪ, *Ṣaḥīḥ*, *Jihād* (Boulaq, t. IV, p. 63-64 ; trad. HOUDAS, *Traditions*, t. III, p. 356) ; MUSLIM, *Ṣaḥīḥ*, *Fitan* (Constantinople, t. VIII, p. 186-187 ; trad. SIDDIQI, *Ṣaḥīḥ*, t. IV, p. 1509, n° 6973) ; IBN ḤANBAL, *Musnad* (Boulaq, t. II, p. 233). Chosroès désigne le shāh sassanide ; César, l'empereur byzantin.

7. Chromo tunisien (Tunis, Matba'at al-Manār, *c*. 1980. Coll. part.).

ensemble, volontairement, sans y être contraints. À la fin de ses jours, des événements *(sabab)* se produisirent au cours desquels les gens de l'ignorance et de l'hostilité triomphèrent par le mal des gens du savoir. Ils ne cessèrent pas de s'activer à semer les dissensions *(fitna)*, tant et si bien que le calife fut tué, victime d'injustice, en martyr et sans qu'il y ait eu de raison autorisant de le tuer, patient, résigné *(muḥtasib)*[1], et sans avoir combattu de Musulman.

'Uthmān

'Alī[2]

'Alī. — Quand ['Uthmān] – Dieu soit satisfait de lui ! – fut tué, les cœurs se divisèrent et les troubles furent graves, les mauvais triomphèrent et les bons furent avilis. Des gens s'activèrent à semer la dissension *(fitna)* qui étaient incapables de la [gérer]. Des gens qui auraient aimer faire régner le bien et la probité *(ṣalāḥ)* furent aussi incapables de le faire. Ils prêtèrent allégeance au commandeur des croyants, 'Alī b. Abī Ṭālib – Dieu soit satisfait de lui ! C'était alors l'homme qui méritait le plus d'être calife **[305]** et le plus éminent de ceux [de la génération du Prophète] qui vivaient encore. Les cœurs étaient cependant divisés et le feu de la dissension allumé. La parole [des Musulmans] ne s'accorda pas et leur communion *(jamā'a)* ne s'organisa pas. Le calife et les meilleurs [membres] de la communauté ne furent pas capables d'[accomplir] tout le bien qu'ils voulaient. [Divers] groupements s'engagèrent dans ces mouvements sectaires *(firqa)* et ces dissensions, et ce qui advint advint. Les Ḥarūrites[3] apparurent alors, qui s'excommunièrent *(māriq)* alors même qu'ils priaient abondamment, jeûnaient et récitaient [le Coran]. Ils combattirent le commandeur des croyants, 'Alī, et ceux qui étaient avec lui. 'Alī les tua donc, en vertu de l'ordre de Dieu et de Son Messager, par obéissance aux paroles du Prophète – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! – quand il les avait décrits en disant : « Chacun de vous trouvera dédaignables sa prière en comparaison de leur prière, son jeûne en comparaison de leur jeûne et sa récitation du Coran en comparaison de leur récitation. Ils le récitent cependant sans qu'il dépasse leur gorge ! Ils sortent *(maraqa)* de l'Islam comme une flèche sort d'une proie. Où que vous les rencontriez, tuez-les ! Les tuer entraîne en effet une récompense auprès de Dieu, pour celui qui les tue, le Jour de la Résurrection[4]. » Il a aussi dit : « Un groupe s'excommuniera *(maraqa)* au moment où les Musulmans se diviseront. Celle des deux factions qui est le plus près de la Vérité les tuera. » Cette [tradition] est mentionnée dans les deux *Ṣaḥīḥ*s[5].

'Alī[6]

Ce sont ces Ḥarūrites qui s'excommunièrent alors que la division régnait entre les croyants. Qu'il y ait combat entre les croyants ne les fait pas sortir de la foi, ainsi que le Dieu Très-Haut l'a dit : « Si deux factions de croyants se combattent, réconciliez-les. Si l'une des deux se fait excessive au détriment de l'autre, combattez l'excessive jusqu'à ce qu'elle revienne à l'ordre de Dieu. Si elle revient, réconciliez-les dans la justice. Soyez équitables ! Dieu en effet aime ceux qui sont équitables.

1. C'est-à-dire en laissant à Dieu le soin de comptabiliser *(iḥtisāb)* ce malheur à son profit et de l'en dédommager *('awwaḍa)* en le récompensant ; voir IBN MĀJA, *Sunan*, *Janā'iz* (éd. M. F. 'ABD AL-BĀQĪ, t. I, p. 509, n° 1598).

2. Calligraphies ottomanes (XIXe s.).

3. Sur les Ḥarūrites, ou Khārijites, dissidents opposés à l'arbitrage proposé par Mu'āwiya lors de la bataille de Ṣiffīn et combattus par 'Alī, voir L. VECCIA VAGLIERI, *EI2*, art. *Ḥarūrā'*. Leur nom dérive de Ḥarūrā', village irakien proche de Kūfa.

4. Voir notamment AL-BUKHĀRĪ, *Ṣaḥīḥ*, *Faḍā'il al-Qur'ān* (Boulaq, t. VI, p. 197 ; trad. HOUDAS, *Traditions*, t. III, p. 542) ; MUSLIM, *Ṣaḥīḥ*, *Zakāt* (Constantinople, t. III, p. 112 ; trad. SIDDIQI, *Ṣaḥīḥ*, t. II, p. 512, n° 2323) ; IBN ḤANBAL, *Musnad* (Boulaq, t. I, p. 131). Sur les diverses versions de ce *ḥadīth*, voir A. J. WENSINCK, *Concordance*, t. III, p. 7 ; IBN TAYMIYYA, *MF*, trad. MICHOT, *Musique*, p. 130 ; *Textes spirituels XI*, p. 30. J'ai mal compris et rendu erronément le début de cette tradition dans les traductions que j'en ai publiées jusqu'ici. Elles doivent être remplacées par la présente traduction. Dieu me pardonne et puissent mes lecteurs se montrer indulgents !

5. Voir notamment AL-BUKHĀRĪ, *Ṣaḥīḥ*, *Murtaddīn* (Boulaq, t. IX, p. 17 ; trad. HOUDAS, *Traditions*, t. IV, p. 429) ; MUSLIM, *Ṣaḥīḥ*, *Zakāt* (Constantinople, t. III, p. 113 ; trad. SIDDIQI, *Ṣaḥīḥ*, t. II, p. 513, n° 2325) ; IBN ḤANBAL, *Musnad* (Boulaq, t. III, p. 32).

6. Chromo égyptien (XXe s. Coll. part.).

Les croyants ne devraient être que des frères. Réconciliez donc vos frères[1].» Il l'a donc rendu clair – Loué et Exalté est-Il ! –, alors même qu'ils se combattaient et que les uns commettaient des excès **[306]** au détriment des autres, c'étaient des croyants, des frères, et Il ordonna de les réconcilier. Si, par après, une des deux factions se faisait encore excessive, elle serait combattue. Il n'a pas ordonné de se combattre dès le départ.

Le Prophète – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! – [nous] a informés que la faction qui s'excommunierait serait tuée par celle des deux [autres] factions qui serait le plus près de la Vérité. Ce sont 'Alī b. Abī Ṭālib et ceux qui étaient avec lui qui les combattirent[2]. Les paroles du Prophète – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! – prouvent donc qu'ils furent plus près de la Vérité que Mu'āwiya et ceux qui étaient avec lui, alors même que leurs deux factions avaient la foi.

Du meurtre de 'Alī à celui d'al-Ḥusayn

Al-Ḥasan. — 'Abd al-Raḥmān b. Muljam[3] était d'entre ces gens qui s'étaient excommuniés. Il tua le commandeur des croyants, 'Alī, et celui-ci s'en alla donc en martyr vers la générosité de Dieu et Son agrément. Les Compagnons prêtèrent allégeance à son fils al-Ḥasan. L'éminence de celui-ci apparut alors, dont le Messager de Dieu – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! – avait parlé dans un *ḥadīth* authentique, là où il dit : «Mon fils que voici est un seigneur et, par son biais, Dieu réconciliera deux groupes importants de Musulmans[4].» Il renonça à exercer l'autorité *(walāya)* et, par son biais, Dieu réconcilia les deux factions. C'était une des choses pour lesquelles le Prophète – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! – l'avait célébré et avait fait son éloge, et cela prouve que leur réconciliation était d'entre les choses que Dieu et Son Messager aiment et que Dieu et Son Messager louent.

Al-Ḥusayn. — [Al-Ḥasan] mourut ensuite et s'en alla vers la générosité de Dieu et Son agrément. Des factions se formèrent qui correspondirent avec al-Ḥusayn et lui promirent soutien et aide s'il se soulevait. Ces gens n'en étaient cependant pas dignes **[307]** : quand il leur envoya son cousin paternel[5], ils trahirent la promesse qu'ils lui avaient faite, rompirent le pacte qu'ils avaient noué avec lui et aidèrent, contre lui, celui contre qui ils lui avaient promis de le défendre et de combattre avec lui. Les gens qui conseillaient al-Ḥusayn et avaient de l'amour pour lui, tels Ibn 'Abbās, Ibn 'Umar et d'autres, lui suggérèrent de ne pas aller vers eux et de ne pas leur céder. Ils furent d'avis que, pour al-Ḥusayn, s'en aller vers eux n'aurait pas d'intérêt et qu'il n'en résulterait pas quelque chose d'insignifiant. L'affaire se passa comme ils l'avaient dit. «L'ordre de Dieu est un décret inéluctable[6].»

'Alī et ses deux fils al-Ḥasan et al-Ḥusayn[7]

Quand al-Ḥusayn – Dieu soit satisfait de lui ! – se mit en route et vit que les choses avaient changé, il leur demanda de le laisser retourner [chez lui], ou de rejoindre quelque forteresse frontalière[8], ou de rejoindre son cousin paternel Yazīd[9]. Ils lui interdirent et ceci et cela, de manière à ce qu'il se rende. Ils le combattirent, il les combattit et ils le tuèrent, ainsi qu'un groupe de ceux qui étaient avec lui, victime d'injustice et en martyr, d'un martyre par lequel Dieu l'ennoblit, lui fit rejoindre les gens excellents et purs de sa Maison, et humilia ceux qui avaient été injustes envers lui et avaient été ses ennemis.

Égarés et fanatiques pour et contre al-Ḥusayn

Ceci entraîna nécessairement du mal entre les gens. Une faction ignorante et injuste, soit hérétique et hypocrite, soit égarée et fourvoyée, se mit à faire mine d'avoir de l'amitié pour

1. Coran, *al-Ḥujurāt* - XLIX, 9.

2. 'Alī vaincut les Khārijites et en massacra un grand nombre lors de la bataille d'al-Nahrawān, en 38/658.

3. Khārijite qui, par désir de venger les morts d'al-Nahrawān, tua 'Alī en 40/661. Il fut condamné à mort et son cadavre fut brûlé ; voir L. VECCIA VAGLIERI, *EI2*, art. *Ibn Muldjam*.

4. Voir notamment AL-BUKHĀRĪ, *Ṣaḥīḥ*, *Ṣulḥ* (Boulaq, t. III, p. 186 ; trad. HOUDAS, *Traditions*, t. II, p. 239) ; AL-TIRMIDHĪ, *Sunan*, *Manāqib* (éd. 'A. R. M. 'UTHMĀN, t. V, p. 323, n° 3862).

5. Invité par les Kūfiens à prendre la tête d'un soulèvement contre le deuxième calife umayyade, Yazīd b. Mu'āwiya, al-Ḥusayn leur envoya son cousin paternel Muslim b. 'Aqīl b. Abī Ṭālib puis décida de se rendre lui-même de la Mecque à Kūfa. Le gouverneur umayyade de Baṣra, 'Ubayd Allāh b. Ziyâd, avait entretemps repris le contrôle de la ville et tué Muslim b. 'Aqīl (60/680). Al-Ḥusayn fut massacré avec sa famille sans pouvoir entrer dans Kūfa.

6. Coran, *al-Aḥzāb* - XXXIII, 38.

7. Chromo nord-africain (XXe s. Coll. part.).

8. Pour y combattre les infidèles.

9. Il s'agit de Yazīd b. Mu'āwiya, le nouveau calife, pour lui prêter directement allégeance, à Damas. Al-Ḥusayn, fils de 'Alī, fils d'Abū Ṭālib, fils de 'Abd al-Muṭṭalib, fils de Hāshim, fils de 'Abd Manāf, et Yazīd, fils de Mu'āwiya, fils d'Abū Sufyān, fils de Ḥarb, fils d'Umayya, fils de 'Abd Shams, fils de 'Abd Manāf, sont donc cousins paternels à un degré relativement éloigné. Sur ces trois propositions d'al-Ḥusayn, telles que rapportées par les historiens al-Balādhurī (m. 278/892 ?) et al-Ṭabarī (m. 310/923), voir L. VECCIA VAGLIERI, *EI2*, art. *(al-)Ḥusayn b. 'Alī b. Abī Ṭālib*, p. 630.

«Ce que plus d'un auteur rapportent, c'est que Yazīd n'avait pas ordonné de tuer al-Ḥusayn et qu'il ne poursuivait par là aucun objectif. Il avait au contraire choisi de lui témoigner honneur et importance ainsi que Mu'āwiya – Dieu soit satisfait de lui ! – le lui avait ordonné, pourvu qu'il choisisse de renoncer à exercer l'autorité et à se soulever contre lui. Quand al-Ḥusayn s'avança [vers Kūfa] et apprit que les gens de l'Irak l'abandonneraient et le livreraient, il demanda de [pouvoir] retourner chez Yazīd, ou retourner chez lui, ou aller vers une forteresse frontalière. Ils le lui interdirent, de manière à ce qu'il se rende. Ils le combattirent alors, si bien qu'il fut tué, victime d'injustice et en martyr – Dieu soit satisfait de lui ! Quand l'annonce qu'il avait été tué parvint à Yazīd et à ses gens, cela les affligea et ils pleurèrent son meurtre. Yazīd dit : «Dieu maudisse Ibn Murjāna (c'est-à-dire 'Ubayd Allāh b. Ziyād) ! Par Dieu, s'il y avait eu un lien de sang entre lui et al-Ḥusayn, il ne l'aurait pas tué !» (IBN TAYMIYYA, *Minhāj*, t. IV, p. 557-558).

[al-Ḥusayn] et pour les gens de sa Maison. Ils firent du jour de ‘Āshūrā’ un jour de deuil, de tristesse, de lamentation, et s’y livrèrent publiquement à des rituels de l’Âge de l’ignorance *(jāhiliyya)*: se gifler les joues, déchirer l’encolure de son vêtement, se consoler en des cérémonies funèbres de l’Âge de l’ignorance. **[308]**

Al-Ḥusayn pleurant son fils ‘Alī al-Akbar, première victime du massacre de Karbalā’[1]

Ce que Dieu et Son Messager ont ordonné en cas de tragédie *(muṣība)* – quand celle-ci est récente –, c’est seulement d’être patient, de se résigner *(iḥtisāb)* et de demander de retourner [vers Lui] *(istirjā‘)*. Ainsi le Dieu Très-Haut dit-il: «Annonce la bonne nouvelle aux patients, à ceux qui disent, lorsqu’une tragédie les touche: «À Dieu nous appartenons et vers Lui nous retournons!»: sur ceux-là descendent des prières de leur Seigneur et une miséricorde. Ce sont eux qui bien se guident[2].» Dans le *Ṣaḥīḥ*, il est rapporté à propos du Prophète – Dieu prie sur lui et lui donne la paix! – qu’il a dit: «Des nôtres n’est point celui qui se gifle les joues, déchire l’encolure de son vêtement et profère des invocations de l’Âge de l’ignorance[3].» Il a aussi dit: «Je désavoue celle qui hurle, se rase les cheveux et déchire ses vêtements [en cas de malheur][4].» Et encore: «Si la pleureuse ne se repent pas avant de mourir, elle sera ressuscitée, le Jour de la résurrection, avec sur elle un large pantalon de poix et un chemisier de gale[5].» Dans le *Musnad*[6], [il est aussi rapporté] d’après Fāṭima, la fille d’al-Ḥusayn, d’après son père al-Ḥusayn, à propos du Prophète – Dieu prie sur lui et lui donne la paix! – que celui-ci a dit: «Il n’est pas d’homme touché par une tragédie, qui s’en souvient – fût-elle ancienne – et qui, de son fait, profère une demande de retour [à Dieu], sans que Dieu lui donne une récompense semblable à celle qu’Il lui donna le jour où il en fut atteint.» Ceci est dû à la générosité de Dieu à l’égard des croyants. Quand on se souvient de la tragédie d’al-Ḥusayn et d’autres, longtemps après, il convient que le croyant profère à ce propos une demande de retour [à Dieu] ainsi que Dieu et Son Messager l’ont ordonné, de manière à ce qu’il lui soit donné une récompense semblable à celle de celui qui fut touché par cette tragédie, le jour où il fut touché par elle. Si donc le Dieu Très-Haut a ordonné la patience et la résignation en cas de tragédie de date récente, **[309]** comment [en ira-t-il, a fortiori], pour [une tragédie] d’il y a longtemps?

Ce que Satan a paré [de qualités] pour les gens de l’égarement et du fourvoiement – faire du jour de ‘Āshūrā’ un jour de deuil – et ce qu’ils fabriquent ce jour-là – déplorer le mort et se lamenter, déclamer des odes attristantes, raconter des histoires dans lesquelles il y a beaucoup de mensonge et peu[7] de veracité – n’apporte rien d’autre qu’un renouvellement de la tristesse et du fanatisme, provoque la rancœur et la guerre et suscite les dissensions entre les gens de l’Islam. On en arrive par là à insulter les Précesseurs, les premiers [croyants], et le mensonge et les dissensions abondent[8] en ce bas monde.

Commémorations modernes de ‘Āshūrā’[9]

Les [diverses] factions de l’Islam n’ont pas connu plus de mensonge, de [sources de] dissensions et d’aide [apportée] aux mécréants contre les gens de l’Islam qu’[en] cette faction égarée et fourvoyée. Ils sont en effet pires que les Khārijites, qui [pourtant] s’excommunient! Ces derniers, le Prophète – Dieu prie sur lui et lui donne la paix! – a dit à leur sujet: «Ils tuent les gens de l’Islam et laissent là les idolâtres[10].» Quant à

1. Détail d’un chromo iranien (Téhéran, fin du XXe s. Coll. part.).

2. Coran, *al-Baqara* - II, 156.

3. Voir AL-BUKHĀRĪ, *Ṣaḥīḥ*, *Janā’iz* (Boulaq, t. II, p. 82; trad. HOUDAS, *Traditions*, t. I, p. 419); MUSLIM, *Ṣaḥīḥ*, *Īmān* (Constantinople, t. I, p. 70; trad. SIDDIQI, *Ṣaḥīḥ*, t. I, p. 59, n° 184).

4. Voir AL-BUKHĀRĪ, *Ṣaḥīḥ*, *Janā’iz* (Boulaq, t. II, p. 82; trad. HOUDAS, *Traditions*, t. I, p. 419); MUSLIM, *Ṣaḥīḥ*, *Īmān* (Constantinople, t. I, p. 70; trad. SIDDIQI, *Ṣaḥīḥ*, t. I, p. 59, n° 186).

5. Voir MUSLIM, *Ṣaḥīḥ*, *Janā’iz* (Constantinople, t. III, p. 45; trad. SIDDIQI, *Ṣaḥīḥ*, t. II, p. 444, n° 2033); IBN ḤANBAL, *Musnad* (Boulaq, t. V, p. 342-343).

6. Voir IBN ḤANBAL, *Musnad* (Boulaq, t. I, p. 201); IBN MĀJA, *Sunan*, *Janā’iz* (éd. M. F. ‘ABD AL-BĀQĪ, t. I, p. 510, n° 1600).

7. qalîl +: fī-hā **F**

8. kathura: kathra **F**

9. À gauche, poster du blog Daffodil 82 *(http://daffodil82.webs.com/apps/photos/album?albumid=6160607)*. L’inscription se traduit: «Oh mon Dieu, l’exil d’al-Ḥusayn! Oh mon Dieu, la solitude d’al-Ḥusayn! Oh mon Dieu, la soif d’al-Ḥusayn! Oh mon Dieu, la tragédie d’al-Ḥusayn! Ô Toi Qui as rendu Joseph à Jacob, rends-moi mon enfant ‘Alī!» À droite, commémoration du 10 Muḥarram par des Hazaras de Kaboul en 2009; voir *http://hazaristantimes.wordpress.com/2009/01/05/muharram-processions-amid-tight-security-and-chilly-weather/*. De tels excès sont interdits par plusieurs autorités shī‘ites.

10. Voir AL-BUKHĀRĪ, *Ṣaḥīḥ*, *Anbiyā’* (Boulaq, t. IV, p. 137; trad. HOUDAS, *Traditions*, t. II, p. 471); MUSLIM, *Ṣaḥīḥ*, *Zakāt* (Constantinople, t. III, p. 110; trad. SIDDIQI, *Ṣaḥīḥ*, t. II, p. 510, n° 2318); IBN ḤANBAL, *Musnad* (Boulaq, t. III, p. 68).

ceux-là, ils aident les Juifs, les Nazaréens et les associateurs contre les gens de la Maison du Prophète – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! – ainsi que contre sa communauté – les croyants. Ainsi aidèrent-ils les associateurs – les Turcs et les Tatars – dans ce qu'ils firent à Baghdād et ailleurs aux gens de la Maison du Prophétat et de la source du Message – les 'Abbāsides – et à d'autres d'entre les gens de la Maison [prophétique] et les croyants, qu'il s'agisse de tuer, de faire des captifs et de détruire les habitations[1]. Le mal [commis par] ces gens et le tort [qu'ils ont fait] aux gens de l'Islam, pas même un homme parlant éloquemment ne [pourrait] en rendre compte !

La conquête mongole de Baghdād (656/1258)[2]

À ces gens s'opposa un groupe constitué soit de gens ouvertement et fanatiquement hostiles à al-Ḥusayn et aux gens [310] de sa Maison, soit d'ignorants qui contrèrent le corruptif par le corruptif et le mensonge par le mensonge, le mal par le mal et l'innovation par l'innovation. Ils inventèrent donc des traditions *(athar)* concernant des manifestations de joie et d'allégresse le jour de 'Āshūrā', telles se mettre du kohol [sur les paupières], se teindre [avec du henné], dépenser plus largement sur ses enfants, cuisiner des aliments sortant de l'ordinaire, et choses pareilles que l'on fait pour les fêtes et les jours solennels *(mawsim)*. Ces gens-ci se mirent donc à faire du jour de 'Āshūrā' un jour solennel à l'instar de ceux de fêtes et de réjouissances, tandis que ceux-là en font un jour de deuil durant lequel ils donnent libre cours à la tristesse et au chagrin. Chacun de ces deux groupes fait erreur et sort de la *Sunna*. Ceux-là poursuivent néanmoins un objectif plus mauvais, sont d'une ignorance plus grave et sont d'une injustice plus manifeste. Dieu a ordonné la justice, le bel agir *(iḥsān)*, et le Prophète – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! – a dit : « Ceux d'entre vous qui vivront après moi verront [apparaître] maintes divergences. Il vous incombe [de suivre] ma voie *(sunna)* et la voie *(sunna)* des califes bien-guidés après moi. Attachez-vous y et tenez-vous y avec les molaires ! Prenez garde aux nouveautés ! Toute innovation est en effet égarement[3]. »

Le jeûne de 'Āshūrā'

Ni le Messager de Dieu – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! –, ni ses califes bien-guidés n'ont prescrit *(sanna)* aucune de ces affaires le jour de 'Āshūrā' : ni les manifestations de tristesse et de chagrin, ni les manifestations d'allégresse et de joie. Quand il arriva à Médine – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! –, il constata cependant que les Juifs jeûnaient le jour de 'Āshūrā'. « Qu'en est-il ? » dit-il. « C'est en ce jour, » dirent-ils, « que Dieu sauva Moïse de la noyade et nous le jeûnons. » Et [le Prophète] de dire : « Nous sommes plus dignes [311] de Moïse que vous[4]. » Il jeûna donc [le jour de 'Āshūrā'] et ordonna de le jeûner. Quraysh célébrait aussi ce [jour] durant l'Âge de l'ignorance. Le jour de ['Āshūrā'] qu'il avait ordonné aux gens de jeûner ne fut [de jeûne obligatoire] qu'une seule fois. [Le Messager] arriva en effet à Medine le mois de Rabī' I ; l'année suivante, il jeûna le jour de 'Āshūrā' et ordonna de le jeûner ; par la suite, durant cette même année[5], le [jeûne du] mois de Ramaḍān fut institué et le jeûne de 'Āshūrā' fut abrogé.

Il y a eu controverse des ulémas sur ce point : jeûner ce jour-là fut-il obligatoire *(wājib)* ou [seulement] préférable *(mustaḥabb)* ? Deux choses bien connues ont été dites, dont la plus correcte est que c'était obligatoire. Ensuite, par après, il fut jeûné par des gens jugeant préférable de le jeûner, mais sans que le Prophète – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! – ait ordonné au commun *('āmma)* [des croyants] de le jeûner. Il disait au contraire : « Voici le jour de 'Āshūrā'. Moi, je jeûne en ce jour. Que celui qui veut jeûne [aussi][6]. » Il dit par ailleurs : « Jeûner le jour de 'Āshūrā' expie une année. Jeûner le jour de

1. Allusion à la collaboration de diverses personnalités et sectes shī'ites avec des envahisseurs du monde musulman, principalement les Mongols lors de la destruction de Baghdād en 656/1258, laquelle marqua la fin de la dynastie 'abbāside se réclamant d'al-'Abbās b. 'Abd al-Muṭṭalib, oncle du Prophète mort vers 32/653. Voir IBN TAYMIYYA, *MF*, trad. MICHOT, *Textes spirituels XIII*, p. 25 ; *Vizir « hérétique » mais philosophe d'entre les plus éminents : al-Ṭūsī vu par Ibn Taymiyya*, in *Farhang*, vol. 15-16, n° 44-45, Téhéran, Institute for Humanities and Cultural Studies, hiver - printemps 2003, p. 195-227 ; p. 204-209 (aussi lisible en PDF sur *muslimphilosophy.com*).

2. Miniature des Albums Diez, Iran, VIIIe/XIVe s. (Berlin, Staatsbibliothek, Diez A fol. 70, S. 4).

3. Voir ABŪ DĀ'ŪD, *Sunan*, *Sunna* (éd. M. M. D 'ABD AL-ḤAMĪD, t. IV, p. 200-201, n° 4607) ; AL-TIRMIDHĪ, *Sunan*, *Zuhd* (éd. 'A. R. M. 'UTHMĀN, t. IV, p. 150, n° 2816).

4. Voir MUSLIM, *Ṣaḥīḥ*, *Ṣiyām* (Constantinople, t. III, p. 150 ; trad. SIDDIQI, *Ṣaḥīḥ*, t. II, p. 551, n° 2520) ; IBN ḤANBAL, *Musnad* (Boulaq, t. II, p. 359-360).

5. Le Prophète arriva à Médine en septembre 622 et y jeûna le jour de 'Āshūrā' en Muḥarram 2/juillet 623. Jeûner le Ramaḍān fut ordonné plus tard en 2/624 ; voir Coran, *al-Baqara*, II - 183-185.

6. Voir AL-BUKHĀRĪ, *Ṣaḥīḥ*, *Ṣawm* (Boulaq, t. III, p. 24 ; trad. HOUDAS, *Traditions*, t. I, p. 607) ; MUSLIM, *Ṣaḥīḥ*, *Ṣiyām* (Constantinople, t. III, p. 146 ; trad. SIDDIQI, *Ṣaḥīḥ*, t. II, p. 548, n° 2499).

‘Arafat expie deux années[1]. » À la fin de sa vie – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! –, quand il fut informé que les Juifs faisaient de ce jour une fête, il dit : « Si je vis jusqu’à l’an prochain, je jeûnerai assurément le neuf [de Muḥarram][2] », de manière à aller à l’encontre des Juifs et à ne pas leur ressembler en faisant une fête de [‘Āshūrā’].

Il y a des Compagnons et des ulémas qui ne jeûnaient pas [le jour de ‘Āshūrā’], ni ne trouvaient préférable de le jeûner mais, bien au contraire, détestaient d’en faire un jour singulier en le jeûnant, ainsi qu’on le rapporte d’un groupe de Kūfiens. Il est par ailleurs des ulémas qui trouvent préférable de le jeûner. **[312]** Ce qui est correct, c’est que, pour celui qui le jeûne, il est préférable de jeûner aussi le neuf [de Muḥarram], étant donné que c’est là le dernier ordre du Prophète – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! Il dit en effet : « Si je vis jusqu’à l’an prochain, je jeûnerai assurément le neuf [de Muḥarram] avec le dix », ainsi qu’interprété dans certaines versions *(ṭarīqa)* du *ḥadīth*. Voilà ce que le Messager de Dieu– Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! – a établi comme usage *(sanna)* [pour le jour de ‘Āshūrā’].

Quant au reste des affaires, comme prendre des aliments sortant de l’ordinaire, qu’il s’agisse ou non de céréales *(ḥabb)*[3], renouveler ses vêtements ou dépenser plus largement, acheter en ce jour les choses dont on aura besoin pour l’année ou accomplir des actes d’adoration appropriés, telle une prière appropriée à ce jour, projeter d’égorger [une bête de sacrifice] ou faire provision de viandes de bêtes sacrifiées pour cuisiner avec elles des céréales, se mettre du kohol [sur les paupières], se teindre [avec du henné] ou se baigner, serrer la main [des gens], se rendre des visites les uns aux autres ou visiter *(ziyāra)* les mosquées et les martyriums *(mashhad)*, etc., ceci est d’entre les innovations à réprouver *(munkar)*, que ni le Messager de Dieu – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! – ni ses califes bien-guidés n’ont prescrites *(sanna)* et qu’aucun des imāms des Musulmans n’ont jugées préférables – ni Mālik [b. Anas], ni al-Thawrī[4], ni al-Layth b. Sa‘d[5], ni Abū Ḥanīfa, ni al-Awzā‘ī[6], ni al-Shāfi‘ī, ni Aḥmad b. Ḥanbal, ni Isḥāq b. Rāhwayh[7], ni leurs semblables parmi les imāms des Musulmans et les ulémas des Musulmans.

Desserts de ‘Āshūrā’[8]

Tout au plus certains [auteurs] tardifs, parmi les suivants des imāms, ont-ils ordonné certaines de ces choses, rapporté à ce propos des *ḥadīth*s et des traditions *(athar)*, et dit : « Certaines de ces choses sont correctes. » Pour les gens [possédant] la connaissance **[313]** des realités des choses, ils font cependant erreur et se trompent, indubitablement. Dans ses *Questions*, Ḥarb al-Kirmānī[9] a dit : « Aḥmad b. Ḥanbal fut interrogé à propos de ce ḥadīth « Celui qui donne largement à sa famille le jour de ‘Āshūrā’… » et ne lui donna pas d’importance.

La plus haute [source] que ces [auteurs puissent invoquer] est une tradition *(athar)* rapportée d’après Ibrāhīm b. Muḥammad b. al-Muntashir, d’après son père, selon laquelle celui-ci dit : « Il nous est parvenu que quelqu’un qui donne largement à sa famille le jour de ‘Āshūrā’, Dieu lui donne largement le reste de son année. » Et Sufyān b. ‘Uyayna de dire : « Nous testons cette [tradition] depuis soixante ans et nous en constatons la vérité. » Ibrāhīm b. Muḥammad [b. al-Muntashir] était d’entre les gens de Kūfa et il n’a pas mentionné de qui il avait entendu cette [tradition], ni d’après qui elle lui était parvenue. Peut-être celui qui a dit cela était-il d’entre les innovateurs qui haïssent ‘Alī et ses compagnons et veulent contrer les Rāfiḍites par le mensonge, en contrant le corruptif par le corruptif et l’innovation par l’innovation. Quant à ce qu’Ibn ‘Uyayna a dit, il n’y a pas là d’argument. Dieu – Glorifié est-Il ! – lui a fait la grâce de le pourvoir [de de quoi vivre]. Dans le fait que Dieu lui a fait la grâce d’ainsi [le pourvoir], il n’y a cependant rien qui prouve que la raison en fut qu’il avait été large le jour de ‘Āshūrā’. Dieu a en effet aussi donné largement à des gens qui étaient les plus éminentes des créatures – les Émigrés et les Auxiliaires – alors qu’ils n’avaient pas projeté de donner largement à leur famille le jour de ‘Āshūrā’ en particulier.

---

1. Voir MUSLIM, *Ṣaḥīḥ*, *Ṣiyām* (Constantinople, t. III, p. 168 ; trad. SIDDIQI, *Ṣaḥīḥ*, t. II, p. 568, n° 2603) ; AL-TIRMIDHĪ, *Sunan*, *Ṣawm* (éd. ‘A. R. M. ‘UTHMĀN, t. II, p. 125-126, n° 746, 749) ; IBN ḤANBAL, *Musnad* (Boulaq, t. V, p. 296).

2. Voir MUSLIM, *Ṣaḥīḥ*, *Ṣiyām* (Constantinople, t. III, p. 151 ; trad. SIDDIQI, *Ṣaḥīḥ*, t. II, p. 552, n° 2529) ; ABŪ DĀ’ŪD, *Sunan*, *Ṣawm* (éd. ‘ABD AL-ḤAMĪD, t. II, p. 327, n° 2445).

3. « A dish, which it is the custom of the people of Cairo to prepare on the day of ’A’shoora, was set before me. It is called “hoboob,” and is prepared with wheat steeped in water for two or three days, then freed from the husks, boiled, and sweetened over the fire with honey or treacle ; or it is composed of rice instead of wheat : generally nuts, almonds, raisins, etc., are added to it. In most houses this dish is prepared, or sweetmeats of various kinds are procured or made, in accordance with one of the traditions of the Prophet, which is, “Whoso giveth plenty to his household on the day of ’A’shoora, God will bestow plenty upon him throughout the remainder of the year” » (E. W. LANE, *Manners*, p. 423).

4. Sufyān b. Sa‘īd al-Thawrī, Abū ‘Abd Allāh, traditionniste, juriste et ascète (m. Baṣra, 161/778) ; voir M. PLESSNER, *EI2*, art. *Sufyān al-Thawrī*.

5. Al-Layth b. Sa‘d b. ‘Abd al-Raḥmān al-Fahmī, Abū l-Ḥārith (m. Miṣr, 175/791), traditionniste et juriste ; voir A. MERAD, *EI2*, art. *al-Layth b. Sa‘d*.

6. ‘Abd al-Raḥmān b. ‘Amr al-Awzā‘ī, Abū ‘Amr (m. Beyrouth, 157/774), juriste ; voir J. SCHACHT, *EI2*, art. *al-Awzā‘ī*.

7. Isḥāq b. Ibrāhīm b. Makhlad… al-Marwazī, Abū Ya‘qūb b. Rāhwayh (m. Nīsābūr, 238/853), traditionniste et juriste ; voir J. SCHACHT, *EI2*, art. *Ibn Rāhwayh*.

8. À gauche, « Ashoura » de Jordanie ; voir *www.medinaportal.net/jordan/pages/poc.php?ID_POC=709&ID_Lang=1*. À droite, dessert dit « Pudding de Noé » ; voir *www.sufizikrmeditation.com/2009/01/day-of-ashura-blessings-and-practices.html*. Les deux sites donnent les recettes.

9. Ḥarb b. Ismā‘īl b. Khalaf al-Ḥanẓalī l-Kirmānī, Abū ‘Abd Allāh (m. 280/893), disciple d’Ibn Ḥanbal, qui recueillit ses réponses à d’innombrables questions ; voir IBN AL-‘IMĀD, Abū l-Falāḥ (m. 1089/1679), *Shadharāt al-dhahab fī akhbār man dhahaba* (Beyrouth, Dâr al-fikr, 8 t., n. d.), t. II, p. 176.

Imposteurs sataniques et Amis de Dieu

D'une manière semblable, beaucoup de gens offrent un vœu[1] du fait d'un besoin, de quelque chose qu'ils cherchent à obtenir. Dieu satisfait leur besoin et ils pensent que leur vœu en est la cause *(sabab)*. Il est pourtant établi [314] dans le *Ṣaḥīḥ*[2], à propos du Prophète – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! –, qu'« il a prohibé d'offrir des vœux et a dit : « Ils n'apportent pas de bien et, par eux, on cherche seulement à soutirer [de l'argent] à l'avare. » Celui qui pense que son besoin est seulement satisfait du fait *(bi-)* de son vœu, commet un mensonge à l'encontre de Dieu et de Son Messager. Aux gens, il est seulement ordonné d'obéir à Dieu et à Son Messager, d'embrasser Sa religion et Son chemin, et de suivre sa guidance et sa direction. Il leur incombe de remercier Dieu pour ce qu'Il leur a accordé comme grâce majeure : « faire surgir parmi eux un Messager pris parmi eux, qui leur psalmodie Ses versets, les purifie et leur enseigne le Livre et la Sagesse[3]. » Et le Prophète – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! – de dire dans ce *ḥadīth* authentique : « La meilleure parole est la parole de Dieu et la meilleure guidance est la guidance de Muḥammad. Les pires affaires sont les nouveautés et toute innovation est égarement[4]. »

Il y a sur ceci accord des gens possédant la connaissance et qui réalisent les choses *(ahl al-ma'rifa wa l-taḥqīq)* : même si un individu volait dans l'atmosphère ou marchait sur l'eau, il ne serait suivi qu'à [la condition] que cela corresponde à un ordre de Dieu et de Son Messager. Quelqu'un qui, chez un individu, observe un découvrement [mystique] *(mukāshafa)* ou l'exercice d'une influence [psychique] *(ta'thīr)* et le suit tout en allant à l'encontre du Livre et de la *Sunna* est du genre des suivants de l'imposteur *(dajjāl)*. L'imposteur dira en effet au ciel « Pleus ! » et il pleuvra. Il dira à la terre « Germe ! » et elle germera. Il dira à la ruine « Expulse tes trésors ! » et elle expulsera alors des trésors d'or et d'argent. Il tuera un homme puis lui ordonnera de se relever et il se relèvera[5]. Malgré ceci, [l'imposteur] sera un incroyant, maudit, ennemi de Dieu. Le Prophète – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! – a dit : « Il n'est pas de Prophète qui n'ait mis sa communauté en garde contre l'imposteur et moi, je vous mets en garde contre lui : il sera borgne [315] – alors que Dieu n'est pas borgne –; il aura *kāfir – k f r –*, « infidèle », écrit entre les deux yeux, [d'une façon] lisible pour tout croyant sachant lire et ne sachant pas lire ; sachez-le, aucun de vous ne verra son Seigneur jusqu'à ce qu'il meure[6]. »

Jésus tuant l'imposteur[7]

Dans le *Ṣaḥīḥ*, il est aussi établi au sujet du [Prophète] qu'il a dit : « Lorsque l'un de vous s'assied durant la prière, qu'il prenne refuge auprès de Dieu contre quatre choses en disant : « Mon Dieu, je me réfugie en Toi contre le tourment de la Géhenne, contre le tourment de la tombe, contre le fléau de la vie et de la mort, et contre le fléau du messie imposteur[8]. » Il a aussi dit – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! : « L'Heure ne se lèvera point jusqu'à ce que trente imposteurs *(dajjāl)* archimenteurs sortent [au grand jour], dont chacun prétendra être le Messager de Dieu[9]. » Et aussi – Dieu prie sur lui et lui donne la paix ! : « Il y aura, avant l'Heure, des imposteurs archimenteurs qui vous parleront de choses que ni vous ni vos pères n'aurez entendues. Prenez garde à eux[10] ! » Ces [imposteurs], les démons descendront sur eux et leur révèleront des choses ainsi que le Très-Haut l'a dit : « Vous informerai-Je sur

1. *Vœu* est ici à comprendre en son sens d'offrande votive promise ou déposée, de présent consacré ou « voué ». Le verbe *nadhara* signifie à la fois « vouer, offrir quelque chose à » et « s'engager à, promettre de ».

2. Voir AL-BUKHĀRĪ, *Ṣaḥīḥ*, *Qadar* (Boulaq, t. VIII, p. 125 ; trad. HOUDAS, *Traditions*, t. IV, p. 323) ; MUSLIM, *Ṣaḥīḥ*, *Nadhr* (Constantinople, t. V, p. 77 ; trad. SIDDIQI, *Ṣaḥīḥ*, t. III, p. 871, n° 4021). Voir aussi IBN TAYMIYYA, *MF*, trad. MICHOT, *Intermédiaires*, p. 13.

3. Coran, *Āl 'Imrān* - III, 164.

4. Voir MUSLIM, *Ṣaḥīḥ*, *Jum'a* (Constantinople, t. III, p. 11 ; trad. SIDDIQI, *Ṣaḥīḥ*, t. II, p. 410, n° 1885) ; IBN ḤANBAL, *Musnad* (Boulaq, t. III, p. 310).

5. Voir MUSLIM, *Ṣaḥīḥ*, *Fitan* (Constantinople, t. VIII, p. 197-198 ; trad. SIDDIQI, *Ṣaḥīḥ*, t. IV, p. 1517, n° 7015) ; IBN ḤANBAL, *Musnad* (Boulaq, t. IV, p. 181-182).

6. Voir AL-BUKHĀRĪ, *Ṣaḥīḥ*, *Fitan* (Boulaq, t. IX, p. 60 ; trad. HOUDAS, *Traditions*, t. IV, p. 494) ; MUSLIM, *Ṣaḥīḥ*, *Fitan* (Constantinople, t. VIII, p. 193 ; trad. SIDDIQI, *Ṣaḥīḥ*, t. IV, p. 1514, n° 7000) ; IBN ḤANBAL, *Musnad* (Boulaq, t. I, p. 176).

7. Miniature (digitalement restaurée) d'un manuscrit du *Aḥwāl-e qiyāmat*, Turquie, Xe/XVIIe siècle (Berlin, Staatsbibliothek, MS. Or. Oct. 1596) ; voir M. AND, *Mitologyası*, p. 235.

8. Voir MUSLIM, *Ṣaḥīḥ*, *Masājid* (Constantinople, t. II, p. 93 ; trad. SIDDIQI, *Ṣaḥīḥ*, t. I, p. 291, n° 1217) ; IBN ḤANBAL, *Musnad* (Boulaq, t. II, p. 185).

9. Voir AL-BUKHĀRĪ, *Ṣaḥīḥ*, *Fitan* (Boulaq, t. IX, p. 59 ; trad. HOUDAS, *Traditions*, t. IV, p. 493) ; ABŪ DĀ'ŪD, *Sunan*, *Malāḥim* (éd. 'ABD AL-ḤAMĪD, t. IV, p. 121, n° 4333) ; IBN ḤANBAL, *Musnad* (Boulaq, t. II, p. 450).

10. Voir MUSLIM, *Ṣaḥīḥ*, *Muqaddima* (Constantinople, t. I, p. 9) ; IBN ḤANBAL, *Musnad* (Boulaq, t. II, p. 118).

qui les démons descendent? Ils descendent sur tout archimenteur pécheur. Ils tendent l'écoute… La plupart d'entre eux sont cependant des menteurs[1].» Parmi les premiers qui apparurent de ceux-ci, il y eut al-Mukhtār b. Abī 'Ubayd[2], déjà mentionné *supra*.

Quelqu'un qui ne fait pas la différence entre les états sataniques et les états miséricordiaux[3] équivaut à quelqu'un qui mettrait sur un même plan Muḥammad le Messager de Dieu et Musaylima[4] l'archimenteur. Musaylima avait en effet un démon qui descendait sur lui et lui révélait des choses. **[316]**

«Les actes valent seulement par les intentions[5].»

Parmi les marques [caractéristiques] de ces gens il y a le fait que, lorsque de [tels] états descendent sur eux, au moment de l'audition *(samā')* de sifflements *(mukā')* et de claquements de mains *(taṣdiya)*[6], ils écument et tremblent comme un épileptique et tiennent des propos dont on ne comprend pas le sens. Les démons parlent en effet par leurs langues comme ils parlent par la langue d'un épileptique. Ce qui est fondamental, à ce sujet, c'est qu'un individu sache que les Amis de Dieu sont ceux que Dieu a [ainsi] qualifiés dans Son livre, là où Il dit: «Les Amis de Dieu, point de peur cependant pour eux, et ils ne s'attristeront pas, ceux qui crurent et craignaient[7].» Tout individu qui est croyant et craint Dieu est pour Dieu un Ami. Dans ce *ḥadīth* authentique, [il est rapporté] à propos du Prophète – Dieu prie sur lui et lui donne la paix! – qu'il a dit: «Le Dieu Très-Haut dit: «Quiconque est l'ennemi d'un Ami à Moi s'engage dans une guerre contre Moi. Mon serviteur ne se rapproche pas de Moi comme il le fait en accomplissant ce que Je lui ai imposé, et Mon serviteur ne cesse de se rapprocher de Moi par les œuvres surérogatoires que Je l'aime. Or, lorsque Je l'aime, Je suis son ouïe par laquelle il entend, sa vue par laquelle il voit, sa main par laquelle il attrape, son pied par lequel il marche. Par Moi donc il entend, par Moi il voit, par Moi il attrape et par Moi il marche. S'il Me demande quelque chose, Je le lui donne certainement, et s'il cherche refuge auprès de Moi, Je le lui accorde. En rien de ce que Je fais, Je n'hésite comme J'hésite à saisir l'âme de Mon serviteur croyant. Il hait la mort et Je hais lui faire mal. Il lui faut cependant mourir, immanquablement[8].»

La religion de l'Islam

La religion de l'Islam est bâtie sur deux fondements: n'adorer que Dieu et **[317]** ne L'adorer que selon la Voie prescrite par Lui *(bi-mā shara'a)*, ne pas L'adorer au moyen des innovations. Le Très-Haut a dit: «Quiconque espère rencontrer son Seigneur, qu'il fasse œuvre vertueuse et, dans l'adoration de son Seigneur, n'associe personne[9]!» L'œuvre vertueuse est ce que Dieu et Son Messager aiment, à savoir ce qui est prescrit comme Voie et Sunna *(al-mashrū' al-masnūn)*. Voilà pourquoi 'Umar b. al-Khaṭṭāb – Dieu soit satisfait de lui! – disait dans son invocation: «Mon Dieu, rends tout mon agir vertueux! Fais qu'il soit mené pour Ton Visage, sincère, et n'y mets rien pour personne [d'autre]!»

Voilà pourquoi les fondements de l'Islam pivotent sur trois *ḥadīth*s. [Il y a d'abord ces] paroles du Prophète – Dieu prie sur lui et lui donne la paix!: «Les actes valent seulement par les intentions et chaque homme a seulement, [à son crédit,] ce dont il a l'intention[10].» [Il y a ensuite] ces paroles: «Quiconque accomplit un acte non conforme à Notre ordre, [cet acte] est repoussé[11].» Il y a enfin ces paroles: «Ce qui est licite est clair et ce qui est prohibé est clair. Entre les deux, il y a des affaires douteuses que pas beaucoup de gens connaissent. Quelqu'un craignant les affaires douteuses préserve sa religion et son honneur. Quelqu'un tombant dans les affaires douteuses tombe dans ce qui est prohibé, tout comme un berger faisant paître [son troupeau] aux alentours d'un enclos réservé *(ḥimā)* est sur le point d'y pénétrer, n'est-ce pas? Chaque roi a aussi un enclos réservé, n'est-ce pas? L'enclos réservé de Dieu, ce sont les choses qu'Il a prohibées. Dans l'organisme, il y a une bouchée [de chair telle que], lorsqu'elle est saine, tout l'organisme est sain; tandis que lorsqu'elle se corrompt, tout l'organisme se corrompt, n'est-ce pas? Eh bien, c'est le cœur[12].»

À Dieu la louange, le Seigneur des mondes! Dieu prie sur notre seigneur Muḥammad, sa famille, ses Compagnons et leur donne la paix!

Yahya M. MICHOT (Hartford, Dhū l-Qa'da 1430 - Octobre 2009)

---

1. Coran, *al-Shu'arâ'* - XXVI, 221-222.

2. Voir ABŪ DĀ'ŪD, *Sunan*, *Malāḥim* (éd. 'ABD AL-ḤAMĪD, t. IV, p. 121, n° 4335).

3. Sur la différence entre ces états, voir Y. MICHOT, *Between Entertainment and Religion: Ibn Taymiyya's Views on Superstition*, in *The Muslim World*, 99/1, janvier 2009, p. 1-20 ; p. 12.

4. Musaylima b. Ḥabīb, faux prophète des Banū Ḥanīfa, tué durant la bataille d'al-'Aqrabā', sous le califat d'Abū Bakr; cf. W. MONTGOMERY WATT, *EI2*, art. *Musaylima*.

5. Détail d'un volet de fenêtre en bois de la mosquée Ulu Camii de Birgi (Turquie) construite en 712/1312-1213 par l'émir Aydınoğlu Meḥmed Bey (Photo: Y. Michot, 2007).

6. Voir Coran, *al-Anfāl* - VIII, 35: «Leur prière auprès de la Maison n'est que sifflements et claquements des mains» et Y. MICHOT, *Musique*, p. 55.

7. Coran, *Yūnus* - X, 62-63.

8. Voir AL-BUKHĀRĪ, *Ṣaḥīḥ*, *Riqāq* (Boulaq, t. VIII, p. 105; trad. HOUDAS, *Traditions*, t. IV, p. 296) ; IBN ḤANBAL, *Musnad* (Boulaq, t. VI, p. 256) ; IBN TAYMIYYA, *MF*, trad. MICHOT, *Dieu hésitant*; *Textes spirituels VIII*, p. 11. Sur ce *ḥadīth qudsī*, voir W. A. GRAHAM, *Divine*, p. 173-174, n° 49.

9. Coran, *al-Kahf* - XVIII, 110.

10. Voir AL-BUKHĀRĪ, *Ṣaḥīḥ*, *Bad' al-waḥy* (Boulaq, t. I, p. 6; trad. HOUDAS, *Traditions*, t. I, p. 1); MUSLIM, *Ṣaḥīḥ*, *Imāra* (Constantinople, t. VI, p. 48; trad. SIDDIQI, *Ṣaḥīḥ*, t. III, p. 1056, n° 4692); IBN ḤANBAL, *Musnad* (Boulaq, t. I, p. 25).

11. Voir MUSLIM, *Ṣaḥīḥ*, *Aqḍiya* (Constantinople, t. V, p. 132; trad. SIDDIQI, *Ṣaḥīḥ*, t. III, p. 931, n° 4267).

12. Voir AL-BUKHĀRĪ, *Ṣaḥīḥ*, *Īmān* (Boulaq, t. I, p. 20 ; trad. HOUDAS, *Traditions*, t. I, p. 29); MUSLIM, *Ṣaḥīḥ*, *Musāqāh* (Constantinople, t. V, p. 50-51; trad. SIDDIQI, *Ṣaḥīḥ*, t. III, p. 840, n° 3882); IBN ḤANBAL, *Musnad* (Boulaq, t. IV, p. 269).